

MEXIQUE



Assistants de langue française

Fiche-destination 2024-2025

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 90 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques au Mexique	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour cette destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgé(e) de 20 à 30 ans au moment du dépôt du dossier ; • justifier d'un niveau B1 en espagnol ; • avoir validé au minimum une L2 au moment du dépôt du dossier ; • ne pas avoir été deux fois assistant au Mexique par le passé. À ce titre, les candidats devront fournir une attestation sur l'honneur à l'étape 5, dans le champ « éléments spécifiques » ; • les candidats non étudiants sont acceptés. Ces candidats doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique « 3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs » du site internet de France Éducation international. Dans ADELE, ils devront obligatoirement fournir : <ul style="list-style-type: none"> ✓ à l'étape 5, dans le champ « éléments spécifiques », une lettre de recommandation d'un ancien professeur, tuteur de stage ou employeur ; ✓ à l'étape 2, dans le champ « diplôme/certificat » de la langue concernée, un justificatif du niveau de langue (certification, relevé de notes, attestation signée d'un professeur ou d'une école de langue, preuve de séjour long dans un pays hispanophone). <p>Les contrats proposés au Mexique requièrent de la part des assistants sélectionnés une capacité d'adaptation permettant d'appréhender une expatriation.</p>



Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte (p.4) Les assistants sont affectés au Mexique dans les zones « jaunes », conformément à la carte sécuritaire établie par les services consulaires. Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
Établissements	<p>Centres de langues universitaires, Licences de français, universités technologiques (équivalent des IUT en France), écoles normales (équivalent des INSPÉ en France), collèges ou lycées, écoles primaires.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de juin 2024.</p> <p>Contrat 7 mois (1^{er} octobre 2024 - 30 avril 2025)</p>
Temps de travail et de congés	<p>12 heures par semaine Congés selon le calendrier scolaire local.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération 9000 pesos MXN, soit environ 465 € net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p>Installation Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p> <p>Important : il est conseillé aux assistants de se munir d'au moins 2000 € afin de faire face aux frais d'installation et de pallier les versements parfois irréguliers de la bourse (notamment au mois de janvier).</p>
Statut de l'assistant	<p>L'assistant a le statut de boursier de l'État mexicain.</p>
Permis de travail et visa	<p>Visa de cooperante Frais de visa : gratuit</p> <p>L'assistant recevra des autorités mexicaines les instructions nécessaires pour son obtention. Ce visa ne permet pas aux assistants français de travailler au Mexique en dehors des heures en tant qu'assistant. Tous les assistants français doivent impérativement réaliser les démarches de visa en France en se rendant en personne au Consulat du Mexique à Paris. En aucun cas, il ne sera possible de l'obtenir dans un autre pays. En cas de renouvellement de contrat, ce qui n'est autorisé qu'une seule fois, l'assistant doit rentrer en France pour demander un nouveau visa.</p>
Couverture sociale	<p>L'assistant bénéficie d'une assurance privée mexicaine qui couvre les consultations médicales, l'achat des médicaments, l'hospitalisation, les soins et les opérations chirurgicales.</p> <p>À son arrivée au Mexique, il devra avancer la cotisation annuelle (4132 pesos MXN pour les 7 mois) qui lui sera ensuite remboursée par la Secretaría de Educación Pública.</p> <p>Cette assurance ne couvre pas les maladies chroniques préexistantes. Elle couvre le rapatriement (hors maladies chroniques préexistantes) mais ne couvre pas le décès et la responsabilité civile. Il est donc recommandé de</p>



	souscrire une assurance décès et de responsabilité civile, voire de rapatriement pour la période non couverte par l'assurance (avant le début et après la fin du contrat).
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+.
Liens utiles	<p>Ambassade du Mexique en France : https://embamex.sre.gob.mx/francia/ Ambassade de France au Mexique Consulat de France au Mexique Secretaría de Educación Pública</p> <p>Réseaux sociaux :</p> 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	<p>Le renouvellement des assistants de langue française est autorisé une seule fois. La priorité sera donnée aux nouveaux candidats.</p> <p>Les demandes de renouvellement doivent se faire dans la plateforme ADELE.</p>
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international .

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 États, 1 seul par groupe**

Exemple :

Choix 1 : Aguascalientes

Choix 2 : Querétaro

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- À titre indicatif, la répartition par État des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2023-2024 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Groupe A	Groupe B	Groupe C
Aguascalientes (4) Hidalgo (6) Nuevo León (6) San Luis Potosí (2) Sonora (0) Tlaxcala (0)	Baja California Sur (2) Ciudad de México (18) Oaxaca (3) Querétaro (11) Veracruz (0) Zacatecas (0)	Campeche (2) Chiapas (2) Guanajuato (6) Jalisco (7) Puebla (12) Quintana Roo (2) Tabasco (2) Yucatán (5)

